REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

RAPPORT DES CONSULTATIONS NATIONALES SUR L'AGENDA DE DEVELOPPEMENT DE L'APRES-2015

« Le Monde que nous voulons »

Mai 2013

LES CONSULTATIONS POST 2015	PAYS : MALI

Contacts Equipe de Pays des Nations Unies : PNUD, BP 120, BAMAKO, MALI, ACI 2000 – TEL : (223) 44 98 03 03/85

RESSOURCES DE LA CONSULTATION

RESSOURCES	RESSOURCES INTERIEURES ET EXTERIEURES
FINANCEMENT	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), GOUVERNEMENT
PARTENAIRES	SYSTEME DES NATIONS UNIES, CANADA, DANNEMARK, UE, AFD, PAYS BAS, COOPERATION SUISSE, BAD, COOPERATION ALLEMANDE, HANDICAP INTERNATIONAL, WATER AID, CARE MALI, CROIX ROUGE MALIENNE, ISLAMIC RELIEF, SOCIETE CIVILE, SECTEUR PRIVE etc.

CALENDRIER : DE JANVIER à MAI 2013

SYNERGIES AVEC LES AUTRES ACTEURS	CONSULTATIONS BEYOND 2015, novembre à mars 2013 PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES DU CSCRP (2012-2017) « PAP », décembre 2011 PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES D'URGENGE (2013-2014) « PAPU », janvier 2013 PLAN DE RELANCE DURABLE DU MALI (2013-2014) « PRED », mai 2013 FONDS NATIONAL DE STABILISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (FNSES), 25 février 2013

PROCESSUS

PARTIES PRENANTES	ACTIVITES	METHODOLOGIES
LE GOUVERNEMENT ET INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE, LES ELUS LOCAUX, LES PARTIS POLITIQUES,	LANCEMENT DU PROCESSUS, 10 Janvier 2013 INFORMATION DES ACTEURS, Janvier 2013 MISE EN PLACE DE SIX (6) GROUPES DE DIALOGUE, Février 2013	Les consultations nationales au Mali ont été organisées autour de six cadres de dialogue : (1) les consultations du groupe Société civile ; (2) les consultations du groupe Secteur privé ; (3) les consultations du groupe Gouvernement et Collectivités locales ; (4) les consultations du groupe Personnes vulnérables et handicapées ; (5) les consultations du groupe Femmes ; et (6) les consultations du groupe Jeunes et adolescents. Les partenaires techniques et financiers, les universitaires et les communicateurs traditionnels ont été invités à se joindre aux différents cadres de dialogue conformément à leur centre d'intérêt.

PARTIES PRENANTES	ACTIVITES	METHODOLOGIES
LES ORGANES CHARGE DES ELECTIONS, LE BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL, LA SOCIETE CIVILE, LE SECTEUR PRIVE, LES PTF LES COMMUNICATEURS TRADITIONNELS, LES SYNDICATS, ET LES UNIVERSITAIRES	DISCUSSIONS INTERNES AU SEIN DES GROUPES (en atelier, entretiens avec les acteurs, de février à mars 2013, REDACTION DES RAPPORTS DE GROUPES, mars 2013 VALIDATION DES RAPPORTS, mars/avril 2013 SYNTHESE DES RAPPORTS DE GROUPES EN UN SEUL RAPPORT NATIONAL, avril à mai 2013 DISCUSSIONS ENTRE TOUTES LES PARTIES PRENANTES ET VALIDATION DU RAPPORT NATIONAL 30 et 31 mai 2013 INTEGRATION DES OBSERVATIONS DE L'ATELIER du 1er au 06 juin 2013 ENVOI DU RAPPORT AU NATIONS UNIES	Les groupes de dialogue de la Société civile et du Gouvernement et Collectivités locales ont mené les débats selon trois groupes de travail sur les thématiques suivantes : 1.Croissance inclusive, secteur productif et financement du développement ; 2. Développement humain, secteur sociaux de base et lutte contre l'exclusion ; 3. Gouvernance, paix et sécurité. Les questions transversales du Genre, de l'environnement et de population ont été traitées dans tous les groupes. Les discussions et échanges du groupe des personnes vulnérables et handicapées (handicap physique, mental, Malades du VIH Sida, groupes d'enfant et de femmes marginaux) ont été centrés sur les questions d'équité et d'inclusion, d'accès à l'éducation, de protection socioéconomique, de mesure de la pauvreté et de la vulnérabilité. Compte tenu de la spécificité du secteur privé dont le développement fait appel à un certain nombre d'approches, les discussions de ce groupe se sont centrées sur les thématiques suivantes : l'amélioration de l'environnement des affaires ; le soutien aux entreprises privées ; le renforcement des institutions et systèmes financiers ; la promotion de l'intégration régionale, du commerce et du transport ; et la création d'un effet de démonstration propre à attirer les ressources d'autres bailleurs de fonds. Le groupe des jeunes et adolescents a travaillé sur les thématiques suivantes : jeunesse et éducation, jeunesse et emploi, jeunesse et genre, jeunesse et migration, jeunesse et participation à la vie publique, jeunesse et gouvernance démocratique, jeunesse et encadrement socio-éducatif culturel et sportif, et vision de la jeunesse malienne pour les OMD post 2015.

PARTIES PRENANTES	ACTIVITES	METHODOLOGIES
		Le groupe des Femmes s'est penché sur cinq thématiques, à savoir : Economie ; Politique et Gouvernance ; Education ; Environnement, Paix et sécurité ; et Santé. Deux consultants nationaux ont facilité les travaux des différents groupes de dialogue. Chaque groupe de dialogue a : - mis en place des groupes de discussion, - procédé à une revue documentaire de son secteur, - réalisé des entretiens avec les personnes ressources et les intervenants du secteur, - organisé des séances plénières de discussions et restitution des travaux, - rédigé et validé le rapport. Les consultants ont fait la synthèse des différents rapports des groupes en un Rapport National qui a été validé les 30 et 31 mai 2013 par l'ensemble des parties prenantes. Parmi les trois options identifiées pour l'articulation de l'agenda de développement de l'après 2015 : 1. Conserver les OMD dans leur configuration actuelle ; 2. Reformuler pour tenir compte de certaines critiques ; 3. Développer un cadre nouveau.

PARTIES PRENANTES	ACTIVITES	METHODOLOGIES
		Il ressort que c'est dans l'intérêt de l'Afrique de reformuler les OMD, ainsi l'option «OMD-Plus" de développement post-2015 a été retenue afin de refléter les défis actuels et émergents de sorte à créer un équilibre approprié entre facteurs facilitateurs du développement et résultats de développement. Les consultants ont aussi mis l'accent sur le fait que tout débat substantiel sur les priorités du Mali au-delà de 2015 doit être obligatoirement fondé sur les expériences et les leçons apprises en relation avec la réalisation des OMD. La méthode conseillée dans le Guide élaboré par l'ONU fournie des questions directrices permettant d'ouvrir la discussion sur les expériences des gens (QUOI ?), les causes profondes (POURQUOI ?), l'agence capable d'agir (QUI ?), les mesures (COMMENT ?), et la responsabilisation (QUAND ?) afin d'alimenter l'Agenda de Développement Post 2015. Dans le souci d'une meilleure exploitation des rapports des différents groupes de dialogue, un Rapport Analytique a été élaboré pour accompagner la matrice.

CONTENU					
Gouvernance, Paix et Sécurité					
1. Assurer de façon permanente la Paix et la Sécurité					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
LE GOUVERNEMENT ET INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE, LES ELUS LOCAUX, LES PARTIS POLITIQUES LES ASSOCIATIONS DES FEMMES ; LES ASSOCIATIONS DES JEUNES ; LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, LES SYNDICATS, LES RELIGIEUX, LES COMMUNICATEURS TRADITIONNELS, LES CHERCHEURS ; LA SOCIETE CIVILE ; LE SECTEUR PRIVE, LES ONG	**La stabilité et la sécurité au Mali et dans le Sahel**	La recrudescence de l'insécurité et la menace de l'intégrité territoriale ; La faiblesse des moyens matériels et humains des Etats à assurer la sécurité du territoire ; La marginalisation des groupes vulnérables ; La faible implication des femmes dans le processus de gestion, de médiation de négociation post conflits; La faible insertion professionnelle des jeunes qui constitue une vraie menace pour la paix sociale.	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, Communauté Internationale, Les Organisations féminines, Organisations de la jeunesse.	Maintien des conditions d'un environnement de paix et de sécurité durable ; Assurer une meilleure coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ; Respect des droits des groupes vulnérables ; Implication des femmes dans le processus de gestion, de médiation de négociation post conflits; Promotion et protection des droits des femmes et des filles en situation de conflits ; Promotion d'emplois décents aux jeunes.	2025

2. *Renforcer la Gouvernance démocratique et socioéconomique*					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Institutions fortes et meilleure participation politique	Lenteur des transferts des compétences et ressources aux collectivités ; Manque de confiance à la justice ; Corruption, népotisme et impunité ; Faiblesse des Institutions et de la participation politique (moins de 50% de taux de participation aux élections).	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, Communauté Internationale.	Améliorer la qualité de la gouvernance socioéconomique par le : - Développement institutionnel la décentralisation et la déconcentration, -Renforcement du système judiciaire et de la lutte contre la corruption, -Accessibilité à une justice saine et équitable pour tous ; Renforcement des mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique ; Renforcement du rôle de veille et de redevabilité de l'action publique par la Société civile.	2025

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	
	Disposer de donner statistiques fiables	Insuffisance de ressources financières et humaines qualifiées ; Difficultés de production de données statistiques fiables et à temps ; Faible diffusion de l'information statistique	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, Communauté Internationale.	Renforcement des capacités statistiques dans la collecte, la production, la désagrégation et l'analyse des données selon les normes internationales ; Financement des activités statistiques ; Mettre en place une stratégie de diffusion des données statistiques	2025

Croissance inclusive, secteur productif et financement du développement

1. *Réaliser une croissance inclusive, durable réductrice de pauvreté*

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
	Une économie compétitive (Croissance économique faible et erratique moyenne 5%, et Croissance démographique forte 3,6%) ;	Faible productivité du secteur agricole ; Vulnérabilité aux chocs exogènes ; Crise économique et financière internationale ; Les fluctuations des cours mondiaux ;	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Renforcement des capacités des acteurs du secteur productif pour stimuler la création d'emplois et de richesses ; Industrialisation de la filière coton ; Valorisation des filières porteuses ;	

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
LE GOUVERNEMENT ET INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE, LES ELUS LOCAUX, LES PARTIS POLITIQUES LES ASSOCIATIONS DES FEMMES ; LE BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL LES ASSOCIATIONS DES JEUNES ; LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, LES SYNDICATS, LES RELIGIEUX, LES COMMUNICATEURS TRADITIONNELS, LES CHERCHEURS ; LA SOCIETE CIVILE ; LE SECTEUR PRIVE, LES ONG	**Mise en valeur des exploitations familiales dans les programmes nationaux de développement** ; **Accès aux marchés pour écouler les productions ;** **Développement des PME/PMI ;** **Artisanat productif et compétitif**	Faible valorisation du potentiel économique des femmes notamment dans le secteur informel. Enclavement du pays ;	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Développement des exploitations familiales (accès aux infrastructures, intrants et crédit); Accroissement du rôle du commerce dans le développement économique et social à travers une meilleure intégration du pays au marché régional et international ; Mise en valeur des matières premières nationales, Promotion de l'accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production et aux ressources financières. Valorisation des produits artisanaux	**2025**

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
	Intégration, des industries extractives au tissu économique national (7,7% du PIB, 13,4% des recettes budgétaires, 0,1% des emplois) ; **Promotion de l'entreprenariat féminin** ;	Faible industrialisation du pays Assurer le développement des infrastructures économiques et les moyens de transports ; Faible capacité de gestion et difficulté d'accès au financement	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Renforcement de la participation du secteur privé malien dans le secteur de l'industrie extractive Amélioration de la gouvernance dans le secteur des industries extractives (négociation et gestion des contrats, transfert de technologies) ; Promotion de programmes d'entrepreneuriat des femmes dans les domaines de la production, transformation et conservation des produits primaires locaux ;	**2025**

2. Renforcer la gouvernance du secteur privé					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
LE GOUVERNEMENT ET INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE, LES ELUS LOCAUX, LES PARTIS POLITIQUES LES ASSOCIATIONS DES FEMMES ; LES ASSOCIATIONS DES JEUNES ; LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, LES SYNDICATS LES RELIGIEUX ; LES COMMUNICATEURS TRADITIONNELS, LES CHERCHEURS ; LA SOCIETE CIVILE ; LE SECTEUR PRIVE, LES ONG	**Environnement favorable au développement du secteur privé** : (Délai de branchement électrique 120 jours ; Permis de construire 11 procédures ; Délai d'exportation des produits 26 jours) .	L'inadéquation de l'environnement juridique et réglementaire ; Difficulté d'accès au financement.	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Faciliter le passage portuaire et le transit de marchandises des pays sans littoral ; Renforcer les capacités du Conseil Supérieur du secteur privé ; Amélioration de l'environnement des affaires, soutenir les entreprises privées, renforcer les institutions et systèmes financiers ; Simplification les procédures de création et de gestion des entreprises.	**2025**

3. Promouvoir l'accès à un Emploi décent					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Accès à un emploi décent (Taux de chômage des hommes 8,5% et les femmes 21,9% en 2011 ; le 1/3 des personnes arrivant sur le marché du travail sont âgées de 15 à 39 ans). **Protection des droits des enfants**	Inadéquation formation/emploi ; Etroitesse du marché du travail ; Faible création d'emplois par le secteur privé formel ; Insuffisance des moyens du secteur public à générer des emplois. Inadaptation de l'appui des structures d'accompagnement ; Faible protection des droits des travailleurs Travail forcé des enfants et insuffisance de structures d'encadrement du travail des enfants	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG ;	Promotion de la formation professionnelle et l'apprentissage dans tous les secteurs socio productifs à partir d'une évaluation des besoins du marché du travail ; Accroissement de l'emploi productif et le travail décent par l'augmentation de la productivité et de la rentabilité du travail dans l'agriculture et les PME/PMI. L'Extension de la protection à tous les travailleurs y compris ceux du secteur rural ; Elimination des pires formes de travail des enfants ; Renforcement des structures d'encadrement et de protection des enfants	**2025**

4. Renforcer la mobilisation des ressources domestiques et, les financements innovants					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Mobilisation et utilisation transparente, efficace et optimale des ressources du pays (Pression fiscale 14,4% ; Transparency International Index 105/174, score 34) ;	Laxisme dans le contrôle à priori et à postériori ; L'incivisme des populations et difficultés de mobilisation des ressources fiscales locales ; Non application des sanctions ; Mauvaise utilisation des fonds de transferts des migrants ;	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Renforcement des mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique ; Optimisation des recettes de l'Etat en encourageant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ; Elargissement de l'assiette fiscale ; Renforcement du processus de planification et de budgétisation sensible au Genre ; Facilitation des transferts de fonds des migrants ; Protection et respect des Droits des migrants ; Utilisation plus efficace des transferts de fonds des migrants pour financer le développement ;	2025

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
	Un Nouveau Partenariat pour le Développement (APD 10% du PIB) **Financement adéquat de l'économie ;**	Les conditionnalités liées à l'Aide ; Faible utilisation des procédures nationales de gestion des Finances Publiques ; Faible traçabilité des résultats de l'Aide publique au Développement Faible mobilisation de l'épargne intérieure	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG	Amélioration de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement conformément à la Déclaration de Paris et du Partenariat de Busan ; Respect des engagements de la communauté internationale sur la mobilisation de l'aide ; Un meilleur accès des produits du Sud aux marchés du Nord (Suppression des barrières non tarifaires) ; Mise en exergue d'autres sources de financements complémentaires tels que les financements innovants.	**2025**

Education et Innovation technologique					
1. Offrir une éducation de qualité dans tous les ordres d'enseignement					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Des ressources humaines compétentes en quantité et en qualité -Taux d'alphabétisme 42,3% dont 54% pour les hommes et 32% pour les femmes ; -Taux net de scolarisation 62% dont garçons 68% et filles 56%, le taux net de scolarisation des enfants issus des 20% des ménages les plus pauvres est inferieur de 40 points à la moyenne nationale ; -Part de l'Education dans le Budget d'Etat (18,7%).	Insuffisance d'équipements et de matériels adaptés ; Faible niveau de formation des enseignants ; Inadaptation des outils pédagogiques et de matériels didactiques ; Insuffisances des ressources humaines ; Difficultés techniques et financières liées à la création et au fonctionnement des centres de formation professionnelle en techniques industrielles ;	Etat, Collectivités Territoriales (CT), PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG Autres acteurs de l'Education	Création des filières de formation en relation avec le développement des secteurs productifs ; Investissement dans la formation professionnelle des Femmes et des Filles ; Implantation des centres de formation professionnelle industrielle ; Assurer l'accès des enfants pauvres à l'école, aux manuels scolaires et généralisation des cantines scolaires dans les localités pauvres.	

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
		Faible capacité du secteur privé à offrir des services sociaux de base de qualité standard à moindre coût ;	Etat, CT, PTF Secteur Privé, Société Civile, ONG	Amélioration de la qualité de l'éducation dans tous les ordres d'enseignement ;	
	Affectation des enfants pendant la crise politico-sécuritaire	Faible encadrement psycho-socio-éducatif et culturel		Formation des enseignants dans la méthode de prise en charge des enfants affectés par la crise ;	

2. Utiliser la technologie comme base et moteur du développement durable					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Disposer des technologies modernes **Disponibilité et accessibilité à moindre coût aux différents types d'énergie.**	Faible Transfert des technologies ; Accès limité aux technologies, informations et connaissances Crise énergétique et insuffisance des Energies nouvelles et renouvelables.		Renforcement des capacités des acteurs de la Société civile et du Secteur privé dans l'appropriation et l'application des technologies modernes ; Stimulation du génie inventif et créateur ;	**2025**

Développement Humain Durable, Secteurs sociaux de base et lutte contre l'Exclusion

1. Assurer la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Sécurité alimentaire et nutritionnelle (Insuffisance pondérale 18,9% ; Anémie 55% des femmes enceintes en 2010) ;	Production agricole insuffisante et peu diversifiée ;	Etat, CT, PTF Secteur Privé, Société Civile, ONG	Développement, modernisation, accroissement, diversification, transformation, et commercialisation de la production agricole ;	**2025**

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
	Accès aux Soins de santé de qualité, à l'hygiène et à l'assainissement (Taux de mortalité maternelle 364 pour 100 000 naissances vivantes en 2009, Taux de consultation prénatale 76% en 2011, Incidence du paludisme 90 pour 1000) ;	Déficiences des services publics de l'Etat et du Secteur privé à assurer convenablement et équitablement l'accès aux services sociaux de base.		Mise en œuvre de l'Initiative 166 communes « i 166 » ; Mise en œuvre du programme MAF ou CAO Cadre d'accélération des OMD à travers la Cible 2 de l'OMD 1 ; Harmonisation des stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers un programme régional au niveau du sahel ; Prise en charge des cas de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ; Accès universel au traitement du VIH SIDA, au paludisme à la tuberculose et aux maladies non transmissible.	

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
				Renforcement des normes minima de qualité dans les prestations des services sociaux.	
2. Eliminer et prévenir toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Promouvoir l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes (Pourcentage de femmes à l'Assemblée Nationale 10%, Conseillères communales 7,6%) ; **Adopter une loi interdisant toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles** ; (Taux d'excision 89%, 23% de femmes entrent en union à l'âge de 15 ans).	L'existence de fortes inégalités dans l'accès aux services sociaux, fondées sur le revenu, le genre et le milieu de résidence ; La position sociale défavorable des femmes liée aux facteurs socioculturels les empêchent d'exercer pleinement leurs droits et freinent leur autonomisation.	**Etat, CT, PTF Secteur Privé, Société Civile, ONG Associations de Femmes**	Intégration des groupes spécifiques dans l'utilisation des services sociaux de base ; Accès à un emploi décent pour les femmes ; Implication des femmes dans la résolution des conflits ; La lutte contre les violences basées sur le genre et le relèvement économique des femmes déplacées.	**2025**

3. Intégrer les groupes de personnes vulnérables, marginalisées et handicapées dans les politiques de développement et dans l'Agenda post 2015					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Inclusion et autonomisation des personnes vulnérables et handicapées dans le processus de développement socioéconomique ;	Difficultés d'accès des personnes vulnérables et handicapées aux services sociaux de base ; Insuffisances des structures de prise en charge des personnes vulnérables et handicapées ;	Gouvernement, PTF, Société civile, Secteur privé, Associations de personnes vulnérables et handicapées,	Accès universel aux services de santé y compris les services de rééducation et de réadaptation fonctionnelle ; Appui aux services sociaux spécialisés (Hospitalier, Scolaire, Universitaire, Tribunal, Milieu Carcéral, Police, Nationale, Gendarmerie, et Armées). Promotion de l'accès des populations pauvres, vulnérables et handicapées aux services sociaux de base et à la Protection sociale ; Promotion de l'égalité, l'équité pour tous et la non-discrimination ; Promotion des droits des personnes âgées ;	**2025**

PARTIES PRENANTES	QUOI	POURQUOI	QUI	COMMENT	QUAND
				Partenariat nouveau pour inclure la prise en compte des besoins des personnes vulnérables dans les efforts de coopération internationale.	
4. Promouvoir les Droits de l'homme					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	Respect des droits humains et des libertés publiques **Une justice saine, équitable et accessible aux justiciables**	Insuffisance de culture démocratique ; Difficultés liées à la compréhension de la notion de « l'Etat de droit » affectant l'efficacité de la gouvernance démocratique ; Système judiciaire pas suffisamment performant ;		Renforcement des capacités des institutions publiques et de la société civile ; Respect des droits politiques, de la liberté d'expression, de presse, d'association, de pensée, de conscience et de religion ; Meilleur accès des citoyens à la justice ; Développement des modes alternatifs de règlement des conflits et prise de décisions de justice plus crédibles ; Protection des libertés publiques et individuelles ;	**2025**

5. *Assurer la gestion et la préservation de l'environnement*					
PARTIES PRENANTES	**QUOI**	**POURQUOI**	**QUI**	**COMMENT**	**QUAND**
	La gestion optimale/durable et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement ; (Déficit de régénération forestière 100 000 ha par an ; Coût des dommages et inefficiences environnementaux 21% du PIB) **Economie verte, résiliente aux changements climatiques**	Dégradation des écosystèmes et diminution de la biodiversité dues à la forte pression animale et démographique sur les ressources naturelles disponibles ; Difficulté de mise en œuvre des cadres réglementaires de gouvernance environnementale ; Diminution de la pluviométrie, augmentation des températures, dégradation des ressources naturelles ; Pollution graduelle de l'air, des eaux souterraines et de surface ;	Gouvernement, CT, PTF, Société Civile, Secteur Privé, ONG, Populations locales	Réduction des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation aux changements climatiques ; Promotion des énergies de substitution/renouvelables (solaire, éolien, bioénergie); Accompagnement technique et financier des promoteurs du secteur de « l'économie verte » ; La restauration des terres et des écosystèmes à travers la mise en œuvre du cadre stratégique d'investissement en gestion durable des terres ; Mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales changements climatiques ; Mise en place du fonds climat et des plans	**2025**

		L'insalubrité grandissante dans les grandes villes ;		d'investissements sobres en carbone ; Intégration du lien Pauvreté environnement dans les stratégies de développement.	

DOCUMENTATION DE LA CONSULTATION

PARTIES PRENANTES	DOCUMENTS, PHOTOCOPIES, LIENS PERTINENTS ETC.	METHODES DE VALIDATION
	- ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE MALI 2025 _1999 - Le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2012-2017) CT/CSLP MEFB – Décembre 2011 ; - La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (**PCDJ**) (MJS, Janvier – 2012) ; - Le Plan Décennal OMD (2006-2015) validé (CT/CSLP Octobre – 2007) et adopté par le Gouvernement (Janvier – 2008) ; - L'initiative 166 Commune « i 166 » (CSA, Juillet – 2010) ; - Le Rapport du « Scénario de Gleneagles » (CT/CSLP, Novembre – 2009) ; - Le Cadre d'Accélération de la **cible 2** de l'**OMD n°1,** CSA 2012 - Addressing inequalities: The heart of the post-2015 agenda and the future we want for all _Thematic Think Piece _ECE, ESCAP, UNDESA, UNICEF, UNRISD, - UN Women _ May 2012 - Building on the MDGs to bring sustainable development to the post-2015 development agenda _Thematic Think Piece _ May 2012 _ECE, ESCAP,	VALIDATION A L'INTERNE DANS LES GROUPES VALIDATION A L'ATELIER MULTIACTEURS REGROUPANT TOUTES LES PARTIES PRENANTES SOUMMISSION A L'EXAMEN DU GOUVERNEMENT EN CONSEIL DES MINISTRES INFORMATION DE 'ASSEMBLEE NATIONALE

	UNDESA, UNEP, UNFCCC	
PARTIES PRENANTES	**DOCUMENTS, PHOTOCOPIES, LIENS PERTINENTS ETC.**	**METHODES DE VALIDATION**
	- Commission de la condition de la femme, Cinquante-septième session Projet de conclusions concertées sur « L'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles » (New York – mars 2013) ; - Effets Economiques de la Crise Politique et Sécuritaire 2012 au Mali : *analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires* (ODHD – Mars 2013) ; - Impacts de la crise socioéconomique et politique 2012 sur l'atteinte des OMD (ODHD – Mars 2013) ; - Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de Dépenses des Ménages (MICS/ELIM) _ MEF/INSTAT_ Mars 2011 ; - Etude sur le Bilan et les Perspectives de la Décentralisation au Mali _DNCT/CATEK_ Octobre 2010 ; - Forum des Organisations de la Société Civile au Mali « Un espace d'action de la société civile » (Décembre – 2009) ; - Impact de la Crise Financière et Economique sur les Pays les Moins Avancées _ Bureau du Haut Représentant des PMA_ 2009 ;	
PARTIES PRENANTES	**DOCUMENTS, PHOTOCOPIES, LIENS PERTINENTS ETC.**	**METHODES DE VALIDATION**
	- Integrated Policymaking for Sustainable Development _ UNEP _ A reference manual _August 2009 ; - Le compte rendu de mission de la **57ème session de la**	

	Commission de la condition de la femme (CSW57) (New York – Mars 2013) ; - Le Rapport des discussions nationales **Beyond 2015,** sur l'**Agenda de Développement post-2015** au Mali (AP/Mali – Mars 2013) ; - Le Rôle des Collectivités Locales Dans la Mitigation des Impacts de la Crise Economique et le Renforcement de le Résilience Socioéconomique des Communautés Pauvres : le cas du Mali _ Décembre 2011_ par Ousmane Diallo_ PNUD/Dakar ; - Mali : Filets sociaux _ Banque Mondiale _ Juillet 2010 ; - MDG Report 2012 _ Assessing Progress in Africa toward the Millennium Development Goals _ Emerging perspectives from Africa on the post-2015 development agenda _ ECA AU; AFDBG; UNDP ; - OECD _ Sustainable Development _ *Linking economy, society, environment*_ By Tracey Strange and Anne Bayley 2001; - Peace and security _Thematic Think Piece PBSO_ UN System Task Team _ 2012 ; - Profil de pauvreté des communes du Mali _ ODHD/UNICEF_ Mars 2010 ; - Rapport du groupe Gouvernement Collectivités locales et PTF ; - Rapport du groupe Société Civile ;	
PARTIES PRENANTES	**DOCUMENTS, PHOTOCOPIES, LIENS PERTINENTS ETC.**	**METHODES DE VALIDATION**
	- Rapport du groupe Secteur Prive ; - Rapport du groupe Femmes ;	

	- Rapport du groupe Personnes Vulnérables et Handicapés ; - Rapport Jeunes et Adolescents ; - Rapports sur la Situation Economique et Sociale du Mali 2008/09, 2009-2010, 2010-2011_MEF/DNPD ; - Rapport National du Mali pour l'Evaluation de la Mise en Œuvre du Programme d'Action de Bruxelles en Faveur des PMA pour la Décennie 2001_2010 _ PNUD/MAECI _ Décembre 2009 ; - Revue du CSCRP 2007-2011 portant sur 2010 _ MEF/Cellule technique CSLP_ Juin 2011 ; - The MDGs after 2015: Some reflections on the possibilities_ By Deepak Nayyar_ UN System Task Team _ April 2012 ;	

RESULTAT DE LA CONSULTATION

COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**CONCLUSIONS**
	Malgré la mise en œuvre de plusieurs initiatives pour accélérer l'atteinte des OMD à la fois par le Gouvernement du Mali et les institutions de développement des Nations Unies telles que le processus de planification basée sur les OMD ; l'exercice d'évaluation des besoins « costing » pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 fait sur la base des modèles conçus par le « Millenium Project » et adaptés aux réalités du pays ; le Plan Décennal d'atteinte des OMD (2006-2015) ; l'expérience pilote des « Villages du Millénaire » pour la mise en œuvre au niveau local des OMD dans 4 communes tests du Mali ; l'initiative d'accélération des OMD dans les 166 communes les plus vulnérables du pays ; l'élaboration du Scénario dit de « Gleneagles » reposant sur une alternative de l'aide extérieure relative au financement des OMD, les objectifs de réduction de la pauvreté demeurent en deçà des résultats escomptés. Agir comme d'habitude dans la plupart des pays africains ne serait plus suffisant pour mettre en œuvre la vision de la Déclaration du Millénaire et des objectifs internationaux de développement. Les rapports annuels de suivi des OMD du

	Département des Affaires Economique et Sociale des Nations Unies (DAES 2007), la Banque mondiale (Banque mondiale, 2007), et d'autres organismes, y compris les commissions régionales, montrent régulièrement que les OMD ne seront pas atteints dans la plupart des pays à faible revenu et à faible indice du développement humain si les tendances historiques devraient se poursuivre. Ces résultats conduisent à des révisions, notamment l'inclusion des défis émergents de développement dans l'Agenda de Développement Post-2015 qui consistent à capturer la dynamique plus large du développement, en particulier la croissance et l'emploi, les objectifs de développement durable, la qualité de la prestation des services, les inégalités, les droits humains notamment l'intégration sociale et économique des groupes vulnérables et marginalisés, l'autonomisation et la dignité, la science et la technologie dans le cadre de la planification du développement. Les déficits de la réalisation des OMD en Afrique ne proviennent pas seulement du manque de capacité financière, technique et institutionnel des pays africains, mais aussi de l'appui insuffisant et des erreurs de conception dans l'articulation de l'agenda des OMD par la communauté internationale.
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**CONCLUSIONS**
	Au cours des consultations nationales, il s'est avéré que la plupart des cadres de planification au niveau national sont extérieurement influencés par les conditionnalités des partenaires techniques et financiers et sont fonction de la pression de temps. Le processus des consultations nationales a montré que les approches multi-acteurs sont propices à la formulation de l'Agenda de Développement Post 2015. Afin de s'approprier des objectifs définis globalement, les autorités nationales et locales doivent les adapter sur la base d'une évaluation des contraintes et des possibilités locales et prendre en compte le choix à faire en ce qui concerne la disponibilité et les priorités en matière d'allocation des ressources en raison de la nature complète de l'ordre du jour des objectifs internationaux de développement, mais aussi du fait que l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de développement post-2015 doté d'objectifs nouveaux plus nombreux pourraient être problématique puisque les objectifs en cours que sont les OMD actuels n'ont toujours pas été atteints. La question financière sera déterminante en période de crise, la tendance est au repli sur les priorités domestiques. Même si les OMD ont permis une forte mobilisation financière, le cadre post-2015 devra faire face aux limites de l'aide publique au développement en mettant en exergue d'autres sources de financements complémentaires parmi lesquels la mobilisation des

	ressources domestiques et les financements innovants. Pour l'instant, les priorités d'action doivent porter sur le rétablissement de la paix et de la sécurité, la maîtrise de la croissance démographique et les réformes structurelles, la promotion du développement humain durable, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la délinquance financière, l'assainissement de l'environnement des affaires, la valorisation du potentiel agro-sylvo-pastoral dans le cadre de l'économie verte, le développement des infrastructures socioéconomiques, l'adéquation formation-emploi et l'économie du savoir.
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**RECOMMANDATIONS**
	Pour assurer la validité technique d'intégrer les défis émergents de développement de l'Agenda de développement de l'après 2015 dans le cadre de la planification du développement, les planificateurs africains et les décideurs politiques devront surmonter les défis auxquels ils sont encore confrontés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des Stratégies Nationales de Développement. Ils ont besoin de comprendre le processus de développement à travers un diagnostic du contexte actuel (contraintes et opportunités), d'évaluer les options de développement en formulant un ensemble cohérent d'objectifs basés sur des variables économiques et sociales, d'intégrer les objectifs de développement durable d'une manière cohérente, de déterminer et prendre en compte les priorités en termes d'équité et d'inclusion dans le développement. L'intégration des Objectifs émergents de développement dans le cadre de la planification devrait être faite de manière à ne pas éluder les processus nationaux, mais de mener l'analyse à partir des besoins et des contraintes propres à chaque pays. En fait, presque tous les principaux domaines prioritaires des objectifs internationaux sont inclus comme une priorité dans la plupart des DSRP africains. Toutefois, la mise en œuvre des objectifs hors OMD actuels a été confrontée à l'insuffisance de financement à la fois interne et externe. La planification du développement peut combler les lacunes de la planification basée sur les OMD. En renforçant les capacités de planification du développement en Afrique, les décideurs politiques et les planificateurs peuvent identifier les stratégies appropriées et élaborer des plans de développement qui contribueront à la réalisation des objectifs de l'agenda de développement post 2015.

	Afin de suivre et évaluer les objectifs internationaux de développement dans le plan national, les décideurs africains doivent définir des indicateurs à ces objectifs et les adapter au contexte socio-économique de leurs pays. La fiabilité de ces indicateurs doit se conformer à la collecte, la désagrégation et l'analyse des données selon les normes internationales, qui permettent les comparaisons entre pays et l'analyse des tendances au fil du temps.
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**RECOMMANDATIONS**
	Les liens entre les universités et les entreprises peuvent aider à transformer les connaissances en valeur économique. Il est nécessaire d'accroître les ressources dans l'enseignement supérieur et le développement institutionnel, ces efforts doivent être soutenus par la communauté internationale. La Recherche et le développement devraient être encouragés dans les zones actuellement sous-financés comme l'agriculture, la santé et la gestion de l'environnement. Le rôle du secteur privé et de l'investissement direct étranger est instrumental dans le transfert des compétences et de technologie, ainsi que dans le renforcement des capacités d'absorption. Les solutions innovantes et technologiques en faveur des pauvres et des modèles commerciaux doivent être développés grâce à des partenariats public-privé pour réaliser des avancées importantes dans la santé et l'éducation, le développement rural et le développement des petites et moyennes entreprises, en particulier pour les femmes. L'agriculture fournit la principale source d'emplois et de revenus pour environ deux tiers de la main-d'œuvre au Mali. La grande majorité des travailleurs pauvres se trouve dans ce secteur et reste pris au piège dans des formes vulnérables d'emploi qui ne peuvent pas les hisser au-dessus du seuil de pauvreté. L'augmentation de la productivité et de la rentabilité du travail dans l'agriculture est la clé pour accroître l'emploi productif et le travail décent ainsi que les progrès vers la cible 1b des OMD, en particulier à court et moyen terme. Puisque l'agenda actuel des OMD ne parvient pas à saisir la dynamique plus large du développement, en particulier l'insertion des droits de l'homme, l'autonomisation et la dignité, il est donc nécessaire d'établir un partenariat nouveau pour inclure la prise en compte des besoins des personnes vulnérables et handicapées dans les efforts de la coopération internationale.

	Il est essentiel d'adopter une loi pour la parité qui assure une pleine intégration socioéconomique aux femmes et aux filles et qui les protège contre toutes formes de violence.
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**RECOMMANDATIONS**
	Il est nécessaire d'assurer la protection et l'accompagnement psychologique et socioéducatif des jeunes pour le développement des compétences, la promotion de programmes d'entreprenariat dans les domaines à forte valeur ajoutée du secteur de l'économie verte et le renforcement de leur capacité à faire face aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, mais aussi à transformer les défis environnementaux en opportunités commerciales en vue de leur favoriser l'accès à l'emploi décent. Il est important de s'assurer de l'implication de la Société civile dans le contrôle et le suivi de l'action publique et privée, d'œuvrer continuellement à réaliser un environnement favorable à la société civile en tant qu'acteur indépendant du développement et améliorer son efficacité au service du développement socioéconomique et de la consolidation du processus démocratique. Bien que l'APD à l'Afrique ait augmenté ces dernières années, il reste encore en deçà des objectifs et des engagements antérieurs. Afin de réduire la dépendance à l'égard des donateurs internationaux et d'assurer la disponibilité du financement du développement, les pays africains doivent établir des priorités et mobiliser les ressources nationales de manière robuste, en tenant compte surtout de la crise économique mondiale et son impact sur les pays donateurs de l'OCDE. En effet, pour les pays en développement, les envois de fonds des migrants constituent une source de financement externe beaucoup plus large et plus stable que les flux d'aide, surtout d'IDE. Ainsi, il serait utile de réfléchir au sujet des politiques et des mécanismes qui pourraient utiliser plus efficacement les transferts de fonds des migrants pour le développement. Il est clair que, l'accès aux marchés sous la forme d'échanges et l'accès aux connaissances sous la forme de transfert de technologie sont beaucoup plus importants dans la quête du développement que l'Aide étrangère. Il est donc nécessaire de réfléchir à un nouvel Agenda mondial construit sur des partenariats nouveaux en matière de développement.

COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	RECOMMANDATIONS
	Le programme de paix et de sécurité doit être plus explicitement incorporé dans les objectifs internationaux de développement d'autant plus que la paix n'est pas seulement une fin en soi, mais également une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté. Le lien important qui existe entre la pauvreté et la violence doit être intégré dans les politiques de prévention des conflits et de consolidation de la paix et être considéré en tant que partie intégrante dans le cadre du programme de développement de l'après 2015. Enfin, et non pas le moindre, il faut mentionner la corruption. La corruption détourne les ressources de développement, affaiblit les institutions et érode la crédibilité de l'action de l'Etat. Lutter contre la corruption est donc essentiel pour que tous les efforts d'atteinte des objectifs du nouveau cadre de développement aboutissent.
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	**OBJECTIFS PRIORITAIRES PROPOSES**
COMMENT CONSOLIDER LES CONSULTATIONS	A l'issue des différentes séances de débats inclusifs, les participants aux consultations nationales ont formulé des **objectifs prioritaires** à prendre en compte dans le cadre de l'Agenda de Développement Post 2015. Il s'agit : **Gouvernance, Paix et sécurité** 1. Assurer de façon permanente la paix et la sécurité 2. Renforcer la Gouvernance démocratique et socioéconomique **Croissance inclusive** 3. Réaliser une croissance inclusive, durable réductrice de pauvreté 4. Renforcer la gouvernance du secteur privé 5. Promouvoir l'accès à un emploi décent 6. Renforcer la mobilisation des ressources domestiques et, les financements innovants

	Education et innovation technologique 7. Offrir une éducation de qualité dans tous les ordres d'enseignement 8. Promouvoir l'enseignement technique et professionnel dans les secteurs productifs à haute valeur ajoutée 9. Utiliser la technologie comme base et moteur du développement durable **Développement humain durable** 10. Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle 11. Assurer aux populations l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité 12. Intégrer les groupes de personnes vulnérables, marginalisés et handicapées dans les politiques de développement et dans l'Agenda post 2015 13. Eliminer et prévenir toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles 14. Promouvoir les droits de l'homme 15. Assurer la gestion et la préservation de l'environnement.
AUTRES COMMENTAIRES	A trois années de l'échéance 2015, utiliser l'approche de l'analyse d'impact par la méthode des plans d'expérimentation avec l'option «OMD plus» peut offrir un cadre de référence analytique dont le résultat peut être utilisé par les Etats membres africains en tandem avec les institutions de développement des Nations Unies comme une réponse à la nécessité d'élaborer des politiques proactives en matière d'agenda de développement post 2015 . En effet, en testant la mise en œuvre de l'option « OMD plus post 2015 » dans quelques pays africains présentant des caractéristiques socio-économiques similaires, il serait possible d'appréhender la faisabilité politique, administrative et financière du nouvel agenda. Cet exercice expérimental permettra aux décideurs d'anticiper l'évaluation de l'efficacité du nouveau programme pour la prise de décision afin de prendre des mesures correctives en cas de besoin.